



MARCHE DE TRAVAUX

Création d'une retenue collinaire à Piton de l'eau

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)
--

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois correspondant à la date de remise des offres (mois m0)

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

CARACTERE GENERAL DES PRIX

L'ensemble des prix du bordereau des prix rémunère explicitement ou implicitement toutes les prestations et obligations de l'Entrepreneur définies dans les pièces du marché.

Les CCAP, CCTP et les plans doivent être lus conjointement avec le présent Descriptif des Prix.

L'entrepreneur se réfèrera à ces pièces pour autant qu'elles aient une incidence sur les détails de la description, de la qualité, des caractéristiques et des essais des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, ainsi que pour les détails des conditions, obligations, engagements, suggestions et instructions de toute nature auxquels il sera soumis dans l'exécution du marché.

Malgré toute limitation que l'on pourrait inférer de la rédaction de la définition des prix et des explications données dans les présentes instructions générales relatives au bordereau des prix, les prix unitaires et les prix forfaitaires doivent pourvoir aux dépenses incidentes, imprévus et risques de toute sorte nécessaire à l'achèvement des travaux sous tous les rapports et leur entretien, le tout en accord avec les pièces du marché.

L'entrepreneur ne pourra réclamer de paiement complémentaire concernant tout travail ou méthode d'exécution qui serait décrite dans le marché, sans qu'apparaisse pour autant de prix correspondant dans le bordereau de prix.

Les prix correspondant dans le bordereau des prix à des ensembles doivent pourvoir à la construction et à l'achèvement de chacune des parties composantes de ces ensembles et à leur assemblage même si ces parties ne sont pas spécifiquement décrites dans les prix ou les instructions générales.

Tout travail ou service montré sur les plans, mais non décrit dans le CCTP ou inclus dans le CCTP mais non montré sur les plans, et qui n'a pas été chiffré dans le détail estimatif est considéré réparti sur les autres prix du détail estimatif.

Le coût de maîtrise de l'eau (**épuisement, dérivation**, non interférence avec les distributions existantes, etc., ...) est réputé inclus dans les prix du bordereau des prix sauf lorsqu'expressément indiqué.

Les prix unitaires et sommes forfaitaires s'appliquent toujours à un travail réellement exécuté et achevé à la satisfaction du Maître d'Œuvre.

L'Entrepreneur est supposé avoir pris connaissance des lieux pour élaborer sa soumission et avoir examiné par lui-même les conditions dans lesquelles se dérouleront les travaux à exécuter et, de façon générale, tout ce qui peut avoir une influence sur le coût d'exécution des travaux.

Les méthodes applicables aux métrés et aux paiements des travaux exécutés, qui seront spécifiés au bordereau des prix ou ailleurs dans le marché, seront les seules applicables pour l'évaluation des travaux effectués par l'entrepreneur même si elles diffèrent des

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	méthodes d'exécution des travaux employées par l'Entrepreneur et approuvées par le Maître d'Œuvre ou son représentant. Sauf les cas mentionnés expressément dans les pièces du marché, les quantités qui seront prises en compte pour les règlements des travaux seront les quantités nettes à l'exclusion des chutes, recouvrements, emboîtements, pertes, expansion ou retrait qui résultent des plans d'exécution approuvés par le Maître d'Œuvre. Sauf indication contraire mentionnée dans le présent bordereau des prix, chaque prix couvre la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre ou la mise en place des matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions du Marché et des CCTG correspondants. Sauf indication contraire mentionnée au bordereau des prix, les quantités de travaux à prendre en compte seront le résultat des métrés établis à partir de dessins d'exécution approuvés par le Maître d'œuvre, ou des attachements de travaux terminés pris contradictoirement pour les travaux demandés par le Maître d'œuvre ne faisant pas l'objet de dessin d'exécution ; exception faite des travaux rémunérés au forfait. A ce titre les volumes prix en compte sont ceux en place. Tous les frais relatifs à toutes les installations de chantier, aux travaux et ouvrages provisoires, autres que ceux qui font l'objet de prix distincts ainsi que les compléments ou les modifications d'installations ou d'ouvrages provisoires qui devront être réalisés en cours de travaux sont intégralement compris dans les prix des ouvrages définitifs et sont à la charge de l'entreprise. Ces prix sont valables pour les travaux concernés par le présent marché. Les prix du bordereau s'entendent pour l'ensemble des travaux entièrement terminés et prêts à être mis en service pour l'exploitation normale. Ils incluent également toutes les prestations d'ordre général, notamment : • Toutes fournitures, travaux et prestations définis par le marché et ne faisant pas l'objet d'un prix spécifique dans le présent bordereau ; • Toutes les pièces telles que manchons, raccords, coudes, utiles pour le montage et l'installation des équipements hydrauliques ; • Les reconnaissances, travaux de topographie liés à l'exécution des travaux et des métrés ; • L'approvisionnement des chantiers en eau et en énergie nécessaire à l'exécution des travaux ; • La mise en œuvre des moyens nécessaires provisoires ou définitifs qui s'imposent pour éviter que les eaux de ruissellement n'endommagent les profils de terrassement et les travaux, ou ne modifient la qualité des matériaux de déblais devant être réutilisés en remblai ; • Les dérivations éventuelles et remises en état de réseaux existants de toute nature se trouvant dans l'emprise des travaux et dans l'emprise des installations de chantier (EDF, éclairage urbain, téléphone, réseaux d'eaux pluviales, d'eaux potables, d'eaux usées, etc.) ; • La fourniture, installation du matériel de pompage nécessaire aux travaux y compris frais de pompage pendant la durée des travaux ;

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	• Les contrôles et essais imposés par le CCTP ; • Les frais de laboratoire de chantier nécessaires à la conduite du chantier ; • La réalisation et la mise au point du planning d'exécution, de ses modifications et mises à jour éventuel ; • Toutes suggestions de réalisation des travaux selon les horaires imposés par la mairie ou la Région Réunion et selon les contraintes précisées dans le CCTP ; • La réalisation des réfections de voirie selon les contraintes ; • La réalisation et la mise au point du PAQ, PAE et du PPSPS ; • Toutes suggestions liées à la protection de l'environnement ; • Les prescriptions du coordonnateur hygiène et sécurité, ainsi que les installations nécessaires pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le site du chantier ; • La justification des ouvrages vis-à-vis des contraintes sismiques ; • La réalisation des études et des plans d'exécution des ouvrages et la diffusion des spécifications techniques détaillées des équipements et fournitures proposées ; • La fourniture et la diffusion de l'ensemble des documents spécifiés par le marché ; • Les suggestions résultantes du contrôle interne de qualité, contrôle externe de qualité et de l'application du PAQ ; • L'ensemble des opérations de tri, chargement, déchargement, stockage provisoire ou intermédiaire et repris jusqu'à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels ; • Les suggestions concernant l'exécution simultanée de travaux ne faisant pas partie du présent marché.

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

Chapitre I – PRIX GENERAUX ET ETUDES

I.1	INSTALLATIONS DE CHANTIER, SIGNALISATION ET REPLI DE CHANTIER Ce prix rémunère au forfait l'installation générale de chantier, l'aménagement de la zone de base vie principale ainsi que l'aménagement des différentes zones de dépôt, y compris l'amenée et le repliement du matériel et des bâtiments de chantier, les frais d'entretien pendant toute la durée des travaux et la remise en état des lieux en fin de travaux. Ils comprennent notamment : • les opérations topographiques générales (piquetage des axes, des profils, des ouvrages, des emprises, etc.) ainsi que leur maintenance, • Toutes suggestions d'amenée, montage et repli des matériels ; • La recherche par l'Entrepreneur de la zone d'implantation des installations de chantier, le coût pour la location de ces terrains, l'aménagement des terrains et de l'accès à ceux-ci, et les remises en état après travaux ; • La préparation des plateformes nécessaires à recevoir les installations avec création d'aire de stockage ou de stationnement ; • La réalisation des plateformes des installations de chantier en matériaux tout-venant sur un géotextile synthétique non tissé, y compris les suggestions de terrassement préalable et de compactage pour uniformisation des plateformes, y compris le déplacement de toute la base-vie rendu nécessaire pour la réalisation de l'aménagement • La fourniture et pose de barrières types Heras ou clôtures provisoire pour délimiter le chantier et la végétation à conserver (bosquet central sur la retenue collinaire, et zones à transplanter) sur le site de la retenue et le site de remblaiement du Piton de Caille. Cette clôture aura vocation à empêcher l'intrusion de tiers dans le chantier et également protéger la végétation existante des activités de chantier • La fourniture et pose de 2 portails de chantier, (Sur le site de la retenue ET sur Piton de Caille) • La fourniture et la mise en place de plaque de route pour permettre le passage des véhicules pour les riverains au-dessus des fouilles laissées ouvertes en dehors des horaires de chantier, • Toute la signalisation nécessaire à la sécurité du chantier et de ses abords, • Les suggestions de travaux et aménagement pour la maîtrise des écoulements des eaux de ruissellement, compris les raccordements aux réseaux de fossés et systèmes de dépollution préalables par bac de décantation, filtre à paille • La fourniture, la mise en place et l'entretien de bâche de protection à mettre sous les engins de chantier stationnés avec un système de récupération des eaux en aval (bassin étanche ou boudins anti-inondations, ou autre solution soumise à validation par le MOE). Cette rétention est à utiliser également pour récupérer les eaux de lavage des outils, • La mise à disposition en tout temps d'un kit absorbant anti-pollution • Les frais de gardiennage éventuel à la charge de l'entreprise, • La fourniture et mise en place de toilettes et vestiaires et les frais de pompage et traitement des effluents, • Les branchements provisoires de toutes natures et les fournitures de consommables nécessaires au fonctionnement des engins et à la marche générale du chantier pendant toute sa durée,
-----	---

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	• La mise à disposition d'une salle de réunion collective ainsi que l'entretien hebdomadaire, • L'installation de cantonnements et de sanitaires adaptés aux effectifs présents sur le chantier. Ces baraques de chantier devront être de couleur neutre pour respecter l'intégration paysagère dans ce site exceptionnel • Les fournitures et la mise en place de surveillance et d'entretien pendant la durée des travaux, de la signalisation terrestre de chantier et de ses abords, • La fourniture, la mise en place et l'entretien des dispositifs provisoires de sécurité collective, • La signalisation routière et les ouvrages provisoires de rétablissement de circulation et les dossiers de demandes administratives auprès des gestionnaires de voirie (Département, mairies, etc.) et la concertation associée, • L'information des riverains par tous moyens utile et efficace, le maintien de la circulation des riverains et leurs sécurités, • Les fournitures, amenées et entretien du matériel et des bâtiments nécessaires au chantier (bureaux, salle de réunion, réfectoire, bloc sanitaire, atelier, entrepôt, aires de stockage, bennes pour chaque catégorie de déchets) • Les frais de fonctionnement des installations, • Le nettoyage quotidien des zones de chantier et des zones d'accès, • Les dispositifs de signalisation et de balisage particuliers à placer en bordure des voies de circulation, • L'entretien des voies de circulation, • Les dispositifs de tous ordres en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité, conformément aux règlements en vigueur, • Les frais de prise en charge des déchets ; • La fourniture de tous documents demandés par le Maître d'œuvre permettant de justifier de la prise en charge des déchets. • Les frais de fonctionnement du contrôle intérieur de l'entreprise (laboratoire, topographie...), • Les charges temporaires de voirie et de police résultant des installations de chantier, • L'enlèvement des installations, le repli du matériel, la remise en état des lieux et l'évacuation des matériaux excédentaires ; • L'affichage obligatoire : des consignes de sécurité, PPSPS, n° d'urgence et services divers ; • L'ensemble des prestations de remise en état de la zone pour retour à sa vocation initiale avec notamment le retrait des matériaux, barrières, géotextile, canalisations...et la dépollution éventuelle du sol, l'évacuation de la fosse toute-eaux, la remise en état des réseaux d'irrigation, l'enlèvement de tous les matériels et matériaux excédentaires, etc. Ce prix s'applique au forfait et sera réglé en 2 fractions : • 70 % lorsque les installations de chantiers seront achevées • 30 % après le repliement définitif des matériels et la remise en état du lieu des installations et de l'ensemble du chantier (abords des terrassements, réglages des dépôts et emprunts éventuels, etc.). CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
I.2	FOURNITURE ET MISE EN PLACE CONTRE LA CLOTURE PERIPHERIQUE D'UN OBSTACLE LISSE D'AU MOINS 20CM DE HAUTEUR POUR EMPECHER DES SCARABEES DE PASSER DANS LA ZONE TRAVAUX Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et mise en place d'un obstacle empêchant le passage des scarabées identifiés par l'étude entomofaune. Il est précisé que cette prestation ne sera demandée que si les travaux ont lieu pendant la période estivale. Ce prix comprend la fourniture, la mise en place, l'entretien et le repli d'un obstacle au sol, d'une hauteur d'au moins 20cm. Cet obstacle pourra être en plastique lisse par exemple. CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
I.3	RESPECT DES REGLES DE TRAVAUX DANS LE PARC NATIONAL Ce prix rémunère les coûts induits par les mesures exigées dans le cadre de ce chantier se situant dans le cœur de Parc National de La Réunion. L'entreprise devra se conformer à l'arrêté d'autorisation n°DIR-I-2026-055 et au guide de sensibilisation aux mesures de biosécurité relatif aux « Travaux et Aménagements » (Guide de biosécurité n°2). Ce prix comprend l'accompagnement par un coordonnateur environnemental. Le titulaire devra notamment : - Respecter le Plan d'installation de chantier - Baliser les secteurs à enjeux - Prévoir les équipements de nettoyage du matériel, - Installer un dispositif de nettoyage des chaussures pour les piétons - Nettoyer minutieusement tout matériel susceptible de transporter des espèces invasives avant leur acheminement vers le site - Veiller à apporter des matériaux exempts de végétaux et semences, - Rappeler à son personnel et aux intervenants les règles de bonnes conduites - Eviter d'entreposer au sol des tas de planches et autres déchets de chantier sous ou dans lesquels les grillons (espèce endémique comme espèce exotique) sont susceptibles de se cacher. Secouer pour faire partir les éventuels squatteurs avant de les enlever du site L'ensemble des coûts liés à la gestion des espèces exotiques durant le chantier sera supporté par le titulaire, toutes sujétions comprises CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
I.4	PANNEAU DE CHANTIER

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place à l'endroit désigné par le Maître d'œuvre d'un panneau de chantier d'une surface d'environ 6 m² (3m x 2m) avant le début des travaux. Il comprend : • La fourniture et la mise en place de panneaux métalliques ou en bois, finition laquée de couleur blanche, revêtus d'un film anti graffitis ; • La réalisation des textes et la mise en page selon les modèles fournis par le Maître d'ouvrage, avec des lettres aux caractères d'imprimerie noirs, de taille compatible avec une lisibilité correcte du public, avec incorporation d'une dizaine de logos de couleurs et de tailles diverses ; • Les terrassements, la réalisation des massifs en béton armé, la fourniture et la pose des supports dimensionnés pour une tenue à des vents de région V ; • L'entretien et la réfection des panneaux en cas de détérioration, vandalisme ou affichages sauvages ; • L'obtention des autorisations d'utilisation du domaine public ou privé ; • L'enlèvement à la réception des travaux des panneaux de chantier, y compris massifs béton, et toutes sujétions de transport, de mise en décharge et de remise en état des différents sites. • La fourniture et la mise en place des panneaux d'information en couleur indiquant la nature et la consistance des travaux, les noms de l'entrepreneur, du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, , des financeurs, le montant et les délais de réalisation des travaux projetés. Ils seront fixés sur des supports verticaux en bois type madriers, scellés dans des socles béton 0.70x0.70x0.70, hors sol ou enterrés, avec jambes de forces obliques CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
I.5	CONSTAT D'HUISSIER DE L'ACCES ET DES ABORDS Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un état des lieux de tout le périmètre de l'opération, de ses accès (dont l'intégralité de la piste forestière) et ses abords par un huissier. Le constat relève tous les points susceptibles de subir des dégradations et des ouvrages déjà détériorés avant l'intervention. Ce constat sera à transmettre au maître d'œuvre avant toute intervention. L'enjeu se situe ici sur l'état de la piste d'accès, les barrières et l'enclos à bétail en face du site de la retenue. Un constat sera réalisé avant les travaux. Un deuxième sera réalisé en fin de travaux. CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
I.6	ETUDES D'EXECUTION ET IMPLANTATIONS Ce prix rémunère forfaitairement l'établissement et la fourniture selon les prescriptions du CCTP des dossiers d'exécution nécessaires à la préparation de chantier et à l'exécution des ouvrages ainsi que les implantations nécessaires à l'exécution des travaux Il comprend notamment : • L'établissement du planning d'exécution et ses mises à jour

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	• Les prestations définies aux articles 28 et 29 du CCAG Travaux, • L'interprétation des éléments de reconnaissance de sols ; • Les éventuelles reconnaissances de sols ou autres investigations complémentaires nécessaires pour la définition des ouvrages et leur dimensionnement, et pour le choix des méthodes d'exécutions ; • Les éventuels frais de sous-traitance de ces études ; • L'ensemble des notes de calculs et plans d'exécution des ouvrages définitifs et provisoires nécessaires à la bonne réalisation du chantier (y compris rectifications et mises à jour éventuelles), • Études et plans de terrassement, • Études et plans d'ouvrages hydrauliques, • Études des profils en long des canalisations et des réseaux secs ; • La synthèse des réseaux avec les concessionnaires ; • La réalisation de tous les plans de coffrage, ferrailage, précontrainte ou autres nécessaires à la réalisation de l'intégralité de la chambre de vanne, • La réalisation de l'ensemble des notes de calcul justifiant ces plans, • Les prestations du CCTG, • L'établissement du PAQ, • Les essais et contrôles à effectuer dans le cadre du contrôle interne, • La tenue du journal de chantier ; • Les visites d'inspection commune et l'établissement d'un PPSPS pour l'entreprise et l'ensemble des intervenants dont les sous-traitants • Dispositifs de sécurité contre la chute de personnes et l'ensemble des mesures demandées par le CSPS ; • Moyens de protection collectifs et moyens de protection individuels. • Respect des normes en vigueur concernant l'hygiène et la sécurité des salariés. • L'établissement du PAE y compris SOGED, • Le programme des épreuves, • Le programme des essais de pression, • Les procédures d'exécution notamment l'ensemble des procédures pour les raccordements. • La préparation et l'implantation de tous les ouvrages et repères pour la réalisation des travaux au moyen d'une station totale Ce prix comprend également : • toutes les démarches administratives nécessaires à l'exécution des travaux, notamment D.I.C.T., arrêtés de circulation, ... • la participation aux réunions qui seront diligentées par le Maître d'œuvre et le Coordonnateur SPS. • les frais de reproduction de ces documents. Tous les plans et calculs seront réalisés suivant les normes et règlements en vigueur et les prescriptions définies au CCTP. Ce prix comprend également les corrections demandées pour mise en conformité des documents. Ce forfait sera rémunéré de la manière suivante : • 25% à la fin de la période de préparation, • 75% après le visa par le maître d'œuvre de tous les plans d'exécution.

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

	CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
I.7	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES Ce prix rémunère au forfait pour l'ensemble du marché, les frais d'établissement et de la fourniture des procédures, des documents généraux, des plans, des notes de calcul et autres pièces du Dossier des Ouvrages Exécutés, conformément au fascicule 1 du CCTP. Il comprend la totalité des frais nécessaire pour l'établissement des documents et notamment la rémunération du topographe désigné et certifié pour effectuer les levés de récolement. Conformément à la réglementation anti-endommagement du 1^{er} janvier 2017, les réseaux devront être géolocalisés par un prestataire certifié pour les récolements de réseaux neufs en classe A. Il comprend notamment : • Les prestations nécessaires à l'établissement des plans de récolement sous format papier et informatique, • Les dessins des ouvrages existants et créés au format DWG résultat d'un levé topographique, • Les notes de calculs et notices techniques, • Les cahiers des profils en travers cotés et les coupes types réalisées ; • Les plans du génie civil des réseaux projetés, • Toutes les fiches et contrôles relatif à l'application du Plan d'Assurance Qualité ainsi que la dernière version de ce PAQ, • Tous les documents demandés par le Maître d'œuvre permettant d'apprécier la conformité des travaux, • Toutes suggestions de coordination avec les intervenants extérieurs ; • Le dossier d'exploitation ; • Le report des réseaux conformément à la norme en vigueur pour les DT/DICT ; • La constitution du dossier final réunissant l'ensemble des documents de récolement à présenter par ouvrage élémentaire, Ce forfait sera rémunéré en deux phases : • 30 % à la remise, avant les OPR, du Dossier des Ouvrages exécutés • 70% à la validation des dossiers de récolement par le Maître d'œuvre. CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :

Chapitre II – DEMOLITION - TERRASSEMENT

II.1	DECAPAGE DU SOL SUPERFICIEL SUR 0,30M, TRANSPORT ET REGALAGE SUR LA ZONE DU PITON DE CAILLE A RECOUVRIR DE DEBLAIS
--------------------	--

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	Le prix rémunère le décapage de l'horizon superficiel du chantier. Au préalable, les plants à conserver auront été identifiés et transplantés (prix au chapitre V du marché). La zone à décapage devra avoir été implantée par le titulaire et soumise à validation du MOE. Ces travaux seront réalisés : • Par des engins exerçant une faible pression au sol ; • Par temps sec ou suffisamment ressuyé pour éviter tout compactage. Ce sol, potentiellement chargé en semences, devra être enfoui pour éviter la germination des espèces exotiques envahissantes. Pour cela, ce prix comprend le chargement, le transport jusqu'au site du Piton de Caille, le déchargement et le régalage. De même que pour la zone à décapée, la zone de livraison au Piton de Caille devra avoir été au préalable implantée par le titulaire et validée par le MOE. Ce prix s'applique au mètre carré de surface mesurée en projection horizontale. CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
II.2	DEMOLITION DE L'OUVRAGE D'ABAISSMENT DE CHAUSSEE EN BETON Ce prix rémunère la démolition de l'ouvrage existant au nord-est de la future retenue. La connexion du nouveau fossé ne peut pas se faire directement au point bas de l'ouvrage existant ; il faut donc un nouvel ouvrage dans le prolongement du fossé à créer. Ce prix comprend : • La démolition de l'ouvrage en béton et de ses fondations, • L'évacuation des gravats et déblais, • La réfection de la structure de chaussée et de la chaussée sur l'emprise non couverte par le nouvel ouvrage CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
II.3	CREATION D'UN FOSSE. LARGEUR 2,0M. HAUTEUR 0,40M. Ce prix rémunère la réalisation d' un fossé périphérique d'une profondeur de 40cm et de largeur 2,00m. Ce prix comprend : • Le terrassement, • Le modelage du fossé, • L'évacuation des matériaux CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

	Prix unitaire en euros en chiffres :
II.4	TERRASSEMENTS EN DEBLAIS DE LA RETENUE COLLINAIRE, TRANSPORT ET DEPOT SUR LE SITE DE PITON DE CAILLE Ce prix rémunère le terrassement des déblais, le transport et le dépôt sur le site de Piton de Caille pour la réalisation de la retenue collinaire. Ce prix s'applique quelles que soient l'importance et les difficultés pour réaliser les terrassements, la nature du terrain rencontré sauf si l'utilisation d'un brise roche hydraulique est nécessaire (voir autre prix de plus-value), quels que soient l'abondance de l'eau, la profondeur du terrassement et les objets rencontrés. Il comprend : • L'extraction des déblais, le chargement et le transport • Le réglage des talus et des profils des plateformes, les compactages, • La protection contre les eaux de toute nature pendant la durée des travaux quels qu'en soient la nature et le débit. • La mise en dépôt sur le site de l'ancienne carrière de Piton de Caille (à 2,0km du site de la retenue) CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CUBE Prix unitaire en euros en chiffres :
II.5	PLUS-VALUE AU PRIX II.4 POUR DEBLAIS ROCHEUX Ce prix est une plus-value à appliquer au prix II.4 pour des terrassements en terrain rocheux compact nécessitant l'emploi de brise roche ou de marteau pneumatique. La nécessité d'utiliser le brise-roche ou le marteau pneumatique devra avoir été reconnue par le MOE. Les quantités seront attachées contradictoirement avec le MOE CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CUBE Prix unitaire en euros en chiffres :
II.6	MODELAGE DU STOCK DE DEBLAIS SUR LE SITE DE PITON DE CAILLE Ce prix rémunère forfaitairement le modelage des déblais sur le site de l'ancienne carrière de Piton de Caille. Le modelage permettra de masquer le front de taille depuis la route forestière tout en maintenant un cheminement possible devant ce front de taille. Le maître d'ouvrage a identifié un potentiel pédagogique de ce front de taille. Des pentes douces et des formes arrondies sont attendues, en cohérence avec le paysage environnant. Cette prestation comprend : • La rédaction d'une note technique indiquant les modalités d'organisation du chantier pour le remblaiement, à faire valider par le Parc National • Le déplacement des déblais, • Le compactage sommaire, • Le modelage général

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

	CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
II.7	TRANCHEE POUR CONDUITES SELON COUPE TYPE, Y COMPRIS SABLE, FILET, REMBLAIEMENT Ce prix rémunère au mètre linéaire, la réalisation des terrassements pour les tranchées. Les prix comprennent : • La tranchée pour pose de canalisations avec recouvrement minimum de 60cm • Le chargement, le transport et l'évacuation au site du Piton de Caille des déblais excédentaires pour mise en dépôt • La façon des niches pour les joints ; • Le grillage avertisseur ; • Le remblaiement en sable et matériaux réutilisés sur les parties planes ; • Toutes sujétions d'épuisement quelque soit le débit ; • Toutes sujétions de fabrication, transport et mise en place de sacs de sable servant au maintien provisoire de la conduite avant calage définitif ; • Tous les frais et sujétions imposés pour les essais décrits au CCTP ; CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
II.8	PLUS-VALUE AU PRIX II.7 POUR BETONNAGE DES CONDUITES DANS LES PENTES SELON COUPE TYPE Ce prix rémunère au mètre linéaire, la plus-value au prix II.7 pour la réalisation du remblaiement de la conduite en béton. Ce bétonnage évite la non-tenue des remblaiements meubles dans les pentes. CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :

Chapitre III – CONDUITES – BACHE - EQUIPEMENTS

III.1	CONDUITES EN FONTE DUCTILE PN16 DN100 VERROUILLABLE Ce prix comprennent les coûts relatifs aux opérations de fourniture, le transport, le bardage, la coupe, l'assemblage, la pose, y compris les massif et butées en béton, les essais, les
--------------	---

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	opérations de contrôle des essais, la mise en service et mesures imposés au CCTP, ainsi que l'élaboration du profil de pose. Ils concernent la fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisations fonte ductile revêtues de zinc métallique et de peinture, emboîtures verrouillées par l'intérieur, de classe de pression 16 bars Ce prix comprend également : • Les découpes éventuelles pour la bonne mise en place des canalisations, • Les préparations des extrémités de tubes à savoir, coupes, chanfreins, • Le calage des canalisations sur le lit de pose, le réglage du bon alignement des canalisations et la vérification de la pente longitudinale ; • L'assemblage des conduites • Les fournitures et poses des pièces diverses, raccords, coudes, tés, manchon, piquage de même qualité que les autres pièces décrites au marché, • Tous les raccordements en extrémités avec brides le cas échéant, • la pose proprement dite, en tranchée, avec assemblage ou soudure des joints, • les sujétions éventuelles dues à la présence de nappes d'eau souterraines, • la protection des conduites par un système adapté contre l'introduction de corps étrangers pendant la pose et le rinçage des canalisations, • le suivi topographique en cours de chantier, y compris relevé X, Y, Z en cours de pose pour garantir la classe A, • les essais de pression. Les longueurs de canalisations sont décomptées sans déduction des longueurs occupées par les pièces de raccord, pièces spéciales ou robinetterie. CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
III.2	FOURNITURE ET POSE D'UN GEOTEXTILE DE PROTECTION DE LA BACHE, Y COMPRIS ANCRAGE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre d'un écran filtrant et anticontaminant de type géotextile sur fond de forme. Il comprend : • La fourniture du géotextile conforme aux prescriptions du CCTP et le transport à pied d'œuvre • Le déroulage, • La fixation, • Les découpes Ce prix s'applique au mètre carré théorique de surface couverte sans tenir compte des recouvrements et de l'ancrage CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
III.3	FOURNITURE ET POSE D'UNE BACHE ETANCHE, Y COMPRIS ANCRAGE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre d'une bâche étanche. Il comprend : • La réalisation de la tranchée d'ancrage de 80cm x 150cm, évacuation des déblais et remblaiement en matériaux nobles, • La préparation du sol support • La fourniture de la géomembrane conforme aux prescriptions du CCTP et le transport à pied d'œuvre, y compris la réalisation des joints qui devront être étanche, résistant, fiable et durable, • Le déroulage, • La fixation, • Les découpes Ce prix s'applique au mètre carré théorique de surface couverte sans tenir compte des recouvrements et de l'ancrage CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
III.4	Prise d'aspiration, y compris remontée à 1,0m du sol avec attente accessible hors de l'espace clôturé Ce prix rémunère, forfaitairement, la fourniture et pose de toutes les pièces pour la réalisation d'une prise d'aspiration pour les pompiers. Sont inclus dans le prix : • La fourniture à pied d'œuvre des coudes, de la conduite et de la colonne fixe en acier galvanisé avec demi-raccord pompier femelle avec tenons orientés en position « Haut et Bas » et d'un bouchon de fermeture, • 2 massifs de support pour l'ancrage de la conduite et la structure en acier galvanisé pour tenir la conduite, • La mise en place, le calage, l'alignement et l'emboîtement. La hauteur du raccord par rapport à l'aire d'aspiration doit être de 100cm • Les coupes de tuyaux à la tronçonneuse, • Toutes sujétions dues à la présence d'étais, d'eau • Les essais de pression Ces prix s'appliquent à la longueur des canalisations posées et réellement réalisées, mesurée contradictoirement par attachement avec le Maître d'œuvre. CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
III.5	Poteau d'aspiration bleu 3 prises (1Ø100 et 2Ø80) Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un poteau d'aspiration bleu à 3 prises.

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

	Ce prix comprend : • Le terrassement en déblais nécessaire à la prestation, • La fourniture et la mise en place d'un esle de réglage avec brides tournantes du même diamètre que l'alimentation, • La fourniture et la pose d'un poteau incendie DN 100 à prises apparentes type SAPHIR choc chez Bayard ou similaire (2 prises 80 et 1 prise 100), • La réalisation du massif béton en pied de poteau, • Le remblaiement • Toutes sujétions de réalisation. CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
III.6	CREPINE Ø100 Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, le transport et la pose d'une crépine Ø100 avec une réhausse et une bonde protégée aussi par une crépine, y compris une platine pour l'étanchéité, un massif d'ancrage et les raccordements à l'ouvrage et à la conduite. CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :

Chapitre IV – GENIE CIVIL ET VOIRIE RESEAUX DIVERS

IV.1	OUVRAGE D'ABAISSMENT DE CHAUSSEE EN BETON FIBRE. EPAISSEUR : 20CM Ce prix rémunère la réalisation d'un ouvrage en béton fibré pour abaisser la route ponctuellement, et assurer ainsi la continuité de l'écoulement d'eau de l'amont vers l'aval de la route. Ce prix comprend : • Les fouilles en terrain de toute nature • L'évacuation des matériaux non réutilisés vers le Piton de Caille • Le réglage du fond de forme, • L'apport et la mise en œuvre de matériaux 0/80 et 0/20 (pour le réglage fin) et d'un géotextile pour l'assise de l'ouvrage, • Le coffrage aux dimensions demandées, • La réalisation de la dalle en béton fibré sur 20cm, finitions soignées • Les mesures pour éviter que le béton prenne trop rapidement et fissure (polyane et arrosage) • Les remblaiements compactés avec des matériaux nobles
-------------	--

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.2	DEVERSOIR EN ENROCHEMENT MAÇONNE. GRANULOMETRIE : 20/80 Ce prix rémunère la réalisation d'un enrochement maçonné pour la réalisation du déversoir de la retenue collinaire. Ce prix comprend : • Les fouilles en terrain de toute nature • L'évacuation des matériaux non réutilisés vers le Piton de Caille • Le réglage du fond de forme, • L'apport et la mise en œuvre de matériaux 0/80 et 0/20 (pour le réglage fin), d'un géotextile et de béton pour l'assise de l'ouvrage, • Le tri et l'utilisation des blocs issus du terrassement. Granulométrie attendue : 20/80, • La fourniture et mise en œuvre de béton pour le comblement entre les blocs CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.3	DEVIATION DES EAUX PROVENANT DE L'AMONT DU SITE : ENROCHEMENT NON LIE, MODELAGE DE TERRAIN. HAUTEUR : 0,50M, SURFACE : 50M². GRANULOMETRIE : 20/100 Ce prix rémunère la réalisation d'un enrochement non lié et d'un modelage pour dévier les eaux issues de l'amont du site. Ce prix comprend : • Le réglage du fond de forme, • Le tri et l'utilisation des blocs issus du terrassement. Granulométrie attendue : 20/100, • Le transport et la mise en œuvre d'un merlon pour guider les eaux vers le fossé créé CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.4	FOSSE DE FOND DE BASSIN EN BETON ARME : 1,5M X 1,5M INTERIEUR. HAUTEUR : 1M EXTERIEUR Ce prix rémunère la réalisation d'un ouvrage de protection des 2 crépines. Ce prix comprend :

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	• Les fouilles en terrain de toute nature • L'évacuation des matériaux non réutilisés vers le Piton de Caille • Le réglage du fond de forme, • L'apport et la mise en œuvre de matériaux 0/80 et 0/20 (pour le réglage fin) sur 30cm, d'un géotextile et de béton pour l'assise de l'ouvrage, • La réalisation de l'ouvrage • La chambre sera en béton armé ou parpaings, au choix de l'entrepreneur. Dimensions intérieures : 1,50m x 1,50m x 0,80m et hauteur du voile depuis le fond de bassin : 1m. Si parpaings : prévoir un enduit de protection. Fond en béton. • Une fermeture par grille en aluminium, système de fermeture, ouverture 120° • Les raccordements aux conduites et suggestions pour l'étanchéité de la bâche CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.5	RANG DE PIERRES NON MAÇONNEES EN PERIPHERIE DU BASSIN. GRANULOMETRIE : 20/40 Ce prix rémunère la réalisation d'un rang de pierres non maçonnées pour maintenir les scories en dehors du bassin et avoir un contour de bassin soigné. Ce prix comprend : • Le réglage du fond de forme, • Le tri et l'utilisation des blocs issus du terrassement. Granulométrie attendue : 20/40, CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.6	DRISSE Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la mise en œuvre d'une drisse de survie au-dessus du bassin. Un nœud tous les 2m devra être réalisé pour faciliter la saisie. Cette drisse doit être d'une longueur suffisante afin de rester accessible, même lorsque le niveau d'eau est bas. CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.7	MASSIF POUR ATTACHER LES DRISSES Ce prix rémunère la réalisation d'un massif pour attacher une drisse de survie.

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	Ce prix comprend : • Les fouilles en terrain de toute nature • L'évacuation des matériaux non réutilisés vers le Piton de Caille • Le réglage du fond de forme, • La réalisation d'un massif en béton coulé sur place 0,50m x 0,50m x 0,50m • La mise en place d'un anneau scellé pour attacher la drisse • Le remblaiement périphérique CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.8	ECHELLE LIMNIMETRIQUE Ce prix comprend la fourniture et pose d'une échelle métallique indiquant le remplissage du bassin. La cotation inscrite devra indiquer, non pas la hauteur d'eau, mais le volume restant disponible pour les pompiers. Ce prix comprend les terrassements, le massif, les suggestions pour conserver l'étanchéité de la bache CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.9	DISPOSITIF DE PROTECTION DU POTEAU INCENDIE Ce prix rémunère la fourniture et pose d'une protection du poteau incendie contre les chocs de véhicules. Il sera en forme de U et sera constitué de 4 poteaux verticaux et 2 barres horizontales en acier galvanisé. Les dimensions demandées sont : 1,5m x 1,0m. Hauteur : 1,0m. Ce prix comprend : • Les fouilles en terrain de toute nature • L'évacuation des matériaux non réutilisés vers le Piton de Caille • Le réglage du fond de forme, • La réalisation de 4 massifs en béton coulé sur place 0,50m x 0,50m x 0,50m • La fourniture et la mise en place du dispositif de protection CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.10	AMENAGEMENT DE LA SURFACE D'ANCRAGE DE LA BACHE : REUTILISATION DE MATERIAUX ISSUS DU TERRASSEMENT, TRI DES BLOCS DE GRANULOMETRIE VARIEE, REGALAGE SOIGNE

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

	Ce prix rémunère l'aménagement de la surface comprise entre le bassin et la clôture périphérique. Ce prix comprend : • Le réglage du fond de forme, • Le tri et l'utilisation des blocs issus du terrassement. Granulométrie attendue : 0/40, CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.11	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE SUR 5CM DE SCORIES POUR L'AMENAGEMENT DU FOND DE BASSIN Ce prix rémunère la préparation du sol pour la mise en place de la bâche. Ce prix comprend : • La fourniture et le transport à pied d'œuvre de scories, • Le réglage, le répandage, le nivellement, le compactage CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.12	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE SUR 10CM DE SCORIES POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE MANŒUVRE Ce prix rémunère l'aménagement de surface de la zone de manœuvre des camions de pompiers. Ce prix comprend : • La fourniture et le transport à pied d'œuvre de scories, • Le réglage, le répandage, le nivellement, le compactage CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CARRE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.13	REFECTION DE LA PISTE FORESTIERE ENTRE LE SITE DE LA RETENUE ET LE SITE DE REMBLAIEMENT (1900METRES) La piste existante entre le site d'extraction et le site de dépôt va être très sollicitée pendant les travaux. L'entretien courant (comblement des nids de poules, maintien de la possibilité de circulation pour les utilisateurs de la piste) pendant le chantier est dû par l'entreprise dans

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	le prix des installations de chantier. Toutefois, en fin de chantier, il sera demandé une reprise générale de la piste.
IV.13.1	Décapage/Nivellement à la niveleuse Ce prix rémunère au forfait le décapage et le nivellement de la piste. CE PRIX EST REMUNERE AU FORFAIT Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.13.2	Fourniture et mise en œuvre de scories Ce prix rémunère la réfection de la piste. Ce prix comprend : • La fourniture et le transport à pied d'œuvre de scories, • Le réglage, le répandage, le nivellement, le compactage CE PRIX EST REMUNERE AU METRE CUBE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.14	SIGNALISATION
IV.14.1	Panneau de présignalisation de la retenue. 2 poteaux bois et un panneau Ce prix rémunère à l'unité un panneau avec 2 poteaux et comprend : • La fourniture et pose de 2 poteaux bois • La fourniture et pose d'un panneau à fixer entre le 2 poteaux • Panneau peint aux recto et verso • Matériaux, RAL et typologie ONF à respecter CE PRIX EST REMUNERE A L' UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.14.2	Panneau avec nom de l'ouvrage et capacité volumétrique à fixer sur un poteau de clôture Ce prix rémunère à l'unité un panneau et comprend : • La fourniture et pose d'un panneau à fixer sur un poteau de clôture • Panneau peint aux recto et verso • Matériaux, RAL et typologie ONF à respecter CE PRIX EST REMUNERE A L' UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
IV.14.3	Panneau avec les financeurs à fixer sur un poteau de clôture Ce prix rémunère à l'unité un panneau et comprend : • La fourniture et pose d'un panneau à fixer sur un poteau de clôture • Panneau peint aux recto et verso • Matériaux, RAL et typologie ONF à respecter CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
IV.14.4	Panneau signalant l'interdiction de se baigner à fixer sur un poteau de clôture Ce prix rémunère à l'unité un panneau et comprend : • La fourniture et pose d'un panneau à fixer sur un poteau de clôture • Panneau peint aux recto et verso • Matériaux, RAL et typologie ONF à respecter CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :

Chapitre V – ESPACES VERTS - CLOTURES

V.1	TRANSPLANTATION Ce prix rémunère à l'unité la transplantation d'une plante. Les plantes à transplanter seront tout d'abord protégées du reste du chantier par un clôture. L'inventaire des plantes sera réalisé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre. Un plan spécifique sera à transmettre pour obtenir la validation d'effectuer la transplantation. La moitié des plantes sera à replanter aux abords immédiats de la zone (distance inférieure à 100m). L'autre moitié sera à planter dans un endroit qui reste à définir (distance inférieure à 10km). Ce prix comprend : • L'implantation et le piquetage des zones de prélèvement et de plantation • Le relevé des espèces et individus à transplanter et le report sur un plan à soumettre au maître d'œuvre • Décompactage et la préparation du sol. • Récupération de scories ou blocs basaltiques issus du milieu. • Prélèvement avec la motte. La motte doit contenir la totalité des racines (ne pas les couper). Elle peut faire jusqu'à 3 fois la taille de la partie aérienne du plant. • Transport des plants dans des caissettes depuis lieu de prélèvement jusqu'au lieu de plantation afin d'éviter l'éclatement des mottes racinaires. • Fouille des fosses de plantations.
-----	--

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	• Plantation dans la même journée (le temps entre le prélèvement et la plantation doit être le plus limité possible). La mise en jauge sera évitée. La plantation s'effectue avec minutie. Le travail est manuel. • 2 arrosages par semaine le premier mois (Equipe sur place) • 1 arrosage par semaine pendant le reste du chantier
V.1.1	Transplantation de thym marron CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
V.1.2	Transplantation de branles de hauteur inférieure à 20cm CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :
V.2	CLOTURE TYPE GRILLAGE A MOUTONS. HAUTEUR 1,10M. POTEAUX ACIER GALVANISE, PROFIL EN T Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et mise en œuvre d'une clôture de type grillage à mouton. Ce prix comprend : • Les terrassements et l'évacuation, • La fourniture et mise en œuvre des poteaux de clôture et jambes de force en acier galvanisé, y compris réalisation des massifs, • Le grillage en mailles de largeur 30cm et hauteur variant de 10cm à 20cm, diamètre des fils : 1.9mm minimum • La fourniture, la mise en œuvre et les raccordements du grillage hauteur 1,10m CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
V.3	CLOTURE AVEC 2 LIGNES DE FIL DE FER BARBELES ET PIQUETS DE CLOTURES TOUS LES 2M. HAUTEUR : 0,50M. POSE 50CM EN RETRAIT DE LA CLOTURE GRILLAGEE. POTEAUX ACIER GALVANISE, PROFIL EN T Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et mise en œuvre d'une clôture avec 2 fils de fer barbelés. Ce prix comprend : • Les terrassements et l'évacuation,

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
	• La fourniture et mise en œuvre des poteaux de clôture et jambes de force en acier galvanisé, y compris réalisation des massifs, • La fourniture, la mise en œuvre et les raccordements de deux hauteurs de fil de barbelé CE PRIX EST REMUNERE AU METRE LINEAIRE Prix unitaire en euros en chiffres :
V.4	PORTAIL COULISSANT. LONGUEUR UTILE 5,0M. HAUTEUR 1,10M. ENCADREMENT ACIER GALVANISE ET HABILLAGE EN GRILLAGE A MOUTONS Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un portail coulissant. Ce prix comprend : • Les terrassements, quelle que soit la profondeur pour la réalisation des fondations du portail d'accès • Réalisation des fondations en béton C30/37 • La construction de la longrine en béton armé C30/37 • La fourniture et la mise en place des poteaux • La fourniture et la mise en place du portail, hauteur 1,10m, ouverture libre 5,0m, encadrement acier galvanisé et habillage en grillage à moutons, y compris un poteau de guide avec des roues, • La fourniture et la mise en œuvre d'une butée et du rail de guidage, • Les raccordements sur la clôture CE PRIX EST REMUNERE A L'UNITE Prix unitaire en euros en chiffres :

A _____ ,

A Saint-Denis,

Le

Le

N° DE PRIX	Descriptif des Prix Unitaires
---------------	-------------------------------

L'opérateur économique
Adjudicateur,

Le Représentant du Pouvoir